



# ASSEMBLEE GENERALE

## 6 JUILLET 2020

*(organisation dématérialisée au regard des contraintes sanitaires COVID 19  
et après accord obtenu à la majorité par mail des membres du Conseil d' Administration)*



## **RAPPORTS 2019**

*Centre Départemental d' Ecoute de la Maltraitance  
des Personnes Agées et Majeurs Handicapés  
« ALMA 22 »*

# Table de matières

## **Rapport Moral et d' Activité 2019**.....

Le centre ALMA 22 : Son organisation & ressources humaines

Le centre ALMA 22 : Sa plateforme d' écoute (principes d'action- activité- dossiers )

Le centre ALMA 22 : Sa communication

Le centre ALMA 22 : Son action Prévention Dépistage « bientraitance-Maltraitance »

Le centre ALMA 22 : Sa Formation

Le centre ALMA 22 : Sa Représentation & partenariats

Le centre ALMA 22 : Sa Vie associative

## **Fédération 3977 contre la maltraitance**.....

## **Rapport Financier 2019**.....

Le centre ALMA 22 : Compte de résultat 2019 (validé à l'unanimité par le conseil d' administration du 10 Mars 2020)

Le centre ALMA 22 : Bilan Financier 2019 (validé à l'unanimité par le conseil d' administration du 10 Mars 2020)

# Rapport Moral

**En 2019, le Centre ALMA 22 a poursuivi sa dynamique de développement par la déclinaison du projet associatif 2016 - 2019. Cette dernière étape a été déclinée en 5 axes :**

- 1- Développement interne de l' Association ;
- 2- Développement de la communication ;
- 3- Développement des actions de sensibilisation du pôle Prévention Dépistage de la maltraitance ;
- 4- Développement de partenariats, appels à projets et labellisations ;
- 5- Développement d' un comité de ressources externe.

## **1 – Développement interne de l'association**

**En 2019 :**

**des séminaires internes** ont été organisés afin de répondre aux attentes des bénévoles. Ces temps ont permis de poursuivre la démarche qualité de :

- la plateforme d'écoute dans le traitement des appels et suivis des dossiers par la mise en place de procédures adaptées
- du pôle prévention dépistage de la maltraitance et des actions de sensibilisation dispensées par l' équipe mobile de moniteurs .

**La Plateforme d'écoute** a enregistré une augmentation du nombre de dossiers suite à une politique de communication constante et des relations soutenues avec la presse locale. Une exploitation maximum du logiciel 3977 par des opérations de saisie, conformément aux instructions de la DDCS, a permis la réalisation d'un bilan d'activité interne de la plateforme.

**L' Equipe Mobile de Moniteurs « ALMA22 »** PA/PH a été renforcée par des bénévoles « qualifiés » dans les secteurs PA/PH afin de répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des Etablissements et Services suite à la politique de prévention dépistage développée .

## **2 – Communication**

En 2019, l' Association a engagé une campagne de communication par la réalisation d'un Kit promotionnel (affiches-dépliants-flyers) mettant en perspective l' ensemble des actions proposées et développées par ALMA 22 ainsi que ses supports labellisés en facile à lire et à comprendre.

## **3- Développement des actions de sensibilisation « Prévention Dépistage »**

En 2019, une large campagne de prévention/dépistage a été déployée pour la 2ème année consécutive pour les professionnels en EHPAD et les Etablissements accueillant des personnes en situation de handicap et doublée d' offres d' actions de sensibilisation à la bientraitance/maltraitance.

## **4- Développement de partenariats et appels à projets**

L' année 2019 a été riche sur le plan partenarial en confortant son image auprès de nouveaux acteurs ( DAC- Handicap 22 - Fédération des aidants - CRSA ) , en développant des actions nouvelles (ex : accueil de délégations étrangères - parrainage de GEM - projet stratégique Handicap 22) mais aussi par l'obtention de labels et financements d' appels à projets (CNH - UNAPEI Bretagne - CMB).

## **5- Développement d' un Comité de ressources externe**

Le renforcement d'un comité de ressources externe a permis une orientation plus ciblée et adaptée des situations de maltraitance (DAC - Défenseur des Droits - ADAJ ..... )

*La Présidente  
A.M. Berthault*

# Le centre ALMA 22

Association Loi 1901 créée en 2003, adhérente à la Fédération Nationale 3977 contre la maltraitance.

**ALMA 22** est une structure autonome qui :

- contribue par sa plateforme départementale d'écoute et d'orientation au dépistage et à la lutte contre les maltraitances des personnes âgées et majeurs handicapés en Côtes d'Armor.
- développe sur le territoire par une équipe mobile de moniteurs des actions de sensibilisation de prévention « bientraitance/maltraitance ».

**Alma 22** se compose de bénévoles issus de milieux professionnels divers (santé – médico social – juridique) bénéficiant de modules de formation obligatoires de la Fédération Nationale 3977.

**Alma 22** adhère à la Fédération Nationale 3977 et applique dans son organisation interne les principes éthiques et le cahier des charges de cette organisation. Le centre bénéficie pour son fonctionnement d'un financement du Ministère de la santé et des Solidarités en lien avec le cahier des charges établi avec notre Fédération 3977. Cette subvention est attribuée annuellement sur demande auprès de la DDCS de la Préfecture des Cotes d'Armor après vérification de nos bilans et de l'utilisation de saisie du Logiciel sécurisé 3977.

Le siège social de l'association est situé à Saint-Brieuc.

## 2019 organisation & ressources humaines

Le Centre d'écoute et d'orientation ALMA 22 est organisé en pôles de **35 membres actifs** :

### A) Pôle plateforme d'écoute :

- 1 coordinatrice bénévole
- 7 écoutants
- 5 conseillers référents + une cellule externe de personnes externes

### B) Pôle Prévention/Dépistage « Bientraitance Maltraitance »

- 1 coordinatrice bénévole
- 1 équipe mobile de 5 moniteurs PA/PH

### C) Pôle Support :

- 1 informaticien bénévole
- 1 chargée de communication presse bénévole
- 1 psychologue clinicienne par convention de prestations de service
- 1 comptable par convention avec le groupement employeurs GEA

### D) Pôle statutaire (Conseil d'Administration - bureau - Adhérents):

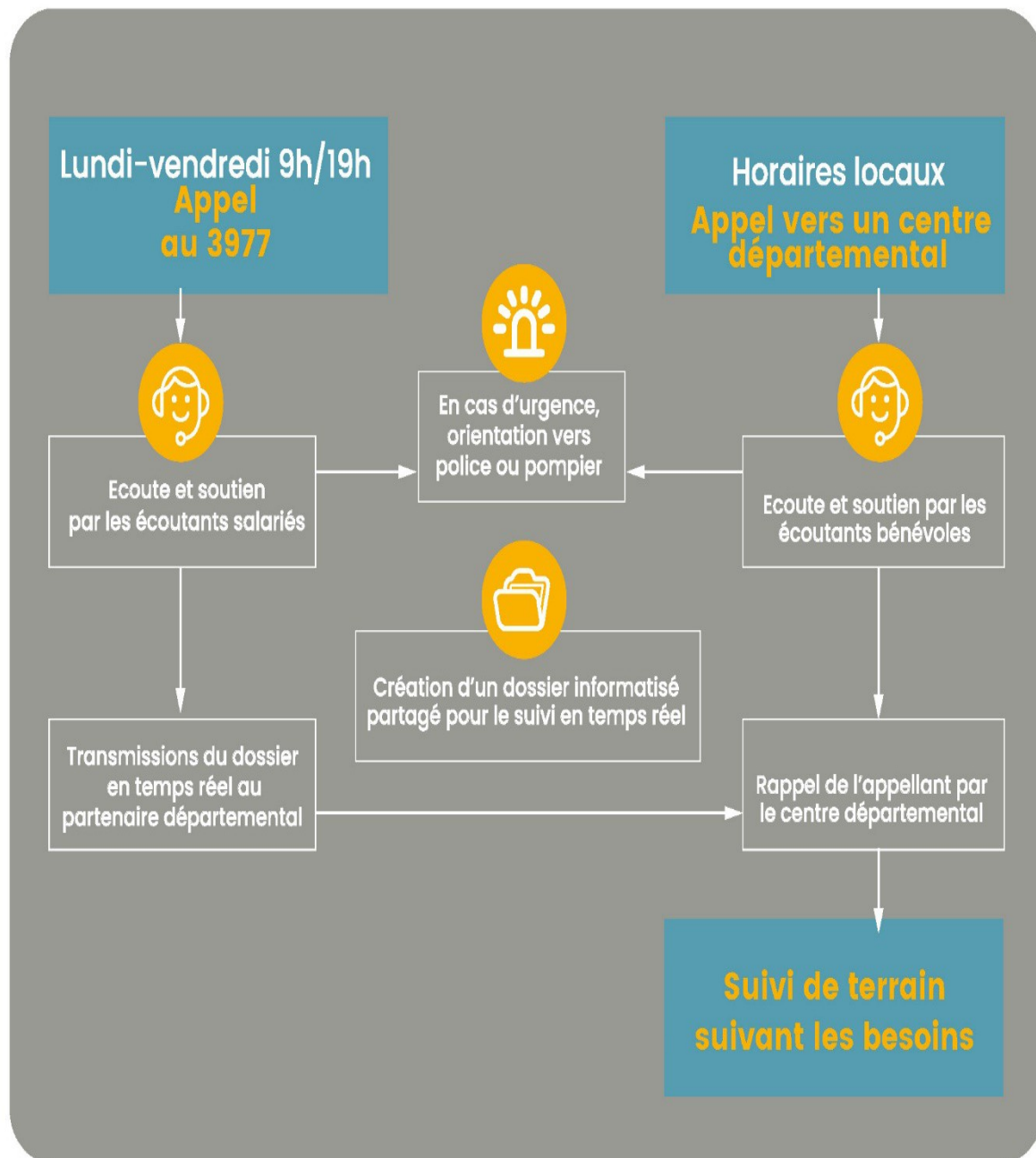
- 16 Administrateurs dont 1 bureau de 6 membres
- Autres : Adhérents (*Adapei Nouvelles – ADMR – ADAJ – ADELEA - Harmonie Mutuelle -UDAF – UNA – FNADEPA – ORB Saint Brieuc*).



# **Le centre ALMA 22**

## **2019 - Sa plateforme d' écoute**

## PARCOURS D'UN APPEL



## Offre d'écoute: pour qui?

Les personnes âgées ou adultes en situation de handicap relevant d'une situation de maltraitance supposée ou avérée. L'offre d'écoute est également accessible aux proches aidants, professionnels, témoins .

**Tout appelant peut, s'il le souhaite, conserver l'anonymat.**

## Offre d'écoute et d'Orientation : quand?

**2 offres d'écoute et d'orientation sont proposées :**

- **Plateforme nationale 3977** : du lundi au vendredi de 9H à 19H par des psychologues.
- **Plateforme départementale ALMA 22**: Tous les vendredis de 14 h à 16 h par le binôme écoutants.

## Offre d'écoute : comment?

**Le centre n'intervient que sur appels reçus par les 2 plateformes ou dossiers réceptionnés par courrier ou mail.**

Les appels directs sont reçus par :

- **Les psychologues** de la plateforme 3977
- **Le binôme obligatoire d'écouter** de la plateforme Départementale: 02 96 33 11 11

Le centre dispose d'un répondeur et d'une boîte postale.

## Des orientations et un accompagnement personnalisé

Après la phase d'écoute, la commission hebdomadaire des conseillers référents analyse la situation décrite et propose à l'appelant, avec son accord, des orientations adaptées et un accompagnement personnalisé gratuit vers les acteurs et professionnels du Département.

***Le délai de traitement d'un dossier est de 4 jours***

## Les situations complexes

Les situations complexes font l'objet d'une analyse partagée avec l'équipe ressources.



# Ses principes

## ....Des principes éthiques...

- **Respect de la parole et de dignité de la personne qui appelle**, témoin ou victime ;
- Les informations recueillies sont utilisées dans le **strict intérêt de la victime présumée**;
- Libre choix des solutions proposées, avec le **consentement éclairé** de l'appelant ou de la victime présumée;
- Respect strict de la **confidentialité** des informations recueillies dans les dossiers constitués à l'occasion des appels. Ces informations ne peuvent être communiquées que dans le cadre prévu par la Loi ;
- **Neutralité et impartialité** : Les intervenants s'interdisent de substituer leurs propres valeurs et conceptions de vie à celles des intéressés ;
- En cas de conflit **d'intérêt** : le centre se dessaisit du dossier, qui est déposé dans un autre centre ;

## ....Mise en œuvre d' une écoute de qualité

- Le centre assure une **écoute pluraliste** (obligatoirement deux écoutants) afin de mieux appréhender les situations qui lui sont soumises, et rester objectif ;
- Pour la confidentialité des appels et la sécurité des bénévoles, ceux-ci restent **anonymes**, sauf danger avéré pour la victime et lorsque la Loi l'impose ;
- Les bénévoles sont astreints à une **formation spécifique** assurée par la Fédération 3977;
- Le **système d'information** utilisé est sécurisé et déclaré à la Commission Nationale pour l'Informatique et les Libertés (CNIL).

## ....Conseils, Orientation et Accompagnement

- Une réflexion interdisciplinaire précède toute proposition, afin de prendre en compte l'ensemble des éléments humains, sociaux et économiques ;
- Le centre aborde les situations au plan juridique, sanitaire, médico-social et social.

## ....Complémentarité

- Le centre **s'interdit toute intervention directe** dans les situations qui lui sont rapportées ; il privilégie le recours et l'intervention des services publics de proximité, d'autres services ou associations, dont il n'a ni la compétence, ni la légitimité ;
- Il intervient sous le principe **de subsidiarité** par rapport à l'action de ces services ;
- Le signalement d'une situation à la justice, lorsqu'il est nécessaire, est réalisé par le président du centre après vérification du bien-fondé de la démarche ;

*Ces principes relèvent de la charte éthique de la Fédération 3977  
dont le Centre ALMA 22 est membre.*

# 2019 - Activité de la plateforme d' écoute

## [Evolution 2018- 2019]

	2018	2019	Evolution 2018-19
<b>Dossiers Nouveaux</b>	52	57	5
Ouverts par la plateforme nationale 3977	36	44	8
Ouverts par le centre ALMA 22	16	13	-3

<b>Dossiers par catégorie d' appels</b>	52	57	5
<b>Situation préoccupante</b>	36	39	3
Information/orientation	9	12	3
Accompagnement de situation	4	3	-1
Témoignage	3	3	-

<b>Profil des Appelants</b>	52	57	Evolution 2018/2019
Victimes/Particuliers	44	52	8
Professionnel/Santé	6	4	-2
Professionnels Santé	2	1	-1

<b>Temps d' écoute et de suivi</b>	1759 H	1808 H	Evolution 2018/2019
En écoute	384 H	308 H	-76 H
En suivi	1375 H	1500 H	125 H

<b>Dossiers résolus et clôturés</b>	2018	2019	Evolution 2018/2019
Y compris dossiers années antérieures	38	32	6

# 2019 - Profil des situations préoccupantes

<b>Profil des victimes « situations préoccupantes »</b>	<b>39</b>
Personnes Agées	<b>32</b>
Personnes Handicapées	<b>7</b>

<b>Profil par Sexe des victimes « situations préoccupantes »</b>	<b>39</b>
Femmes	<b>23</b>
Hommes	<b>16</b>

<b>Profil d' Habitat des Victimes « situations préoccupantes »</b>	<b>39</b>
<b>Domicile ou Cohabitation</b>	
Femmes	13
Hommes	11
<b>Etablissements /Institutions/Famille d' accueil</b>	
Femmes	9
Hommes	6

<b>Mis en cause</b>	<b>39</b>
Entourage familial	17
Etablissement	12
Professionnel médical/paramédical/social	9
Famille d' accueil	1

<b>Typologies des maltraitances des situations préoccupantes</b>	<b>39</b>
Physiques	8
Psychologiques	7
Financières	6
Médicale	5
Privation de citoyenneté	2
Sexuelle	1
Négligence active	1
Négligence passive	9



# **Le centre ALMA 22**

## **2019 - Communication & Actions**

## 2019 - COMMUNICATION créée et développée

2019	janvier	Création d'un Kit de communication pour les EHPAD (2ème phase conférence des financeurs) et courrier d'envoi	EHPAD/EHPA/Résidence	150
		Envoi de proposition d'action de sensibilisation aux Professionnels des EHPAD	Etablissements PA	125
		Création d'un Kit de communication pour les Etablissements PH	Etablissements PH	175
		Envoi de proposition d'action de sensibilisation aux professionnels PH	Professionnels PH	125
		Envoi de proposition d'action de sensibilisation aux personnes accompagnées PH	Personnes accompagnées PH	175
	Mars	Promotion d' ALMA22 Magazine CD22 mars/avril	Costarmoricains	
	mai	<b>« Labellisation des 3 supports adaptés » valorisée sur le site du comité interministériel du handicap et d' ALMA 22</b>	Tous publics	1
	juin	Commande affiches A3 (PA + PH recto-verso)	Etablissements/Partenaires	1000
		Commande Flyers A5 (PA + PH recto-verso)	Forums	1000
		Dépliants de présentation ALMA 22	Grand Public	2500
		<b>Réalisation de Crayons promotionnels</b> Retour de l' AG par communiqué de presse OF et Télégramme	Forums/ Professionnels lecteurs OF et Télégramme	500
	juillet	<b>Communiqué de presse OF et Télégramme (remise chèque UNAPEI BRETAGNE suite appel à projet)</b> Magazine CD22 juillet/août (page 18)	lecteurs OF et Télégramme Costarmoricains	
	septembre	<b>Lauréat de l'opération « défis des terroires » du CMB (1er Départemental – 6ème régional ) remise chèque</b> <b>Réalisation de blocs-notes</b>	Grand Public Forums/ Professionnels	1000

## 2019 - Actions réalisées

- Participation à 2 forums organisés par la ville de St Brieuc et le collectif Monalisa
- Participation à 2 conférences santé organisées par : la Fédération des Aidants à Askoria – l' Agglomération de Saint Brieuc « Cap' Age » à Binic
- Accueil de 2 délégations polonaises en lien avec le Conseil Départemental (présentation du fonctionnement du Centre et du dispositif PH en 3 supports adaptés)
- Participation à la journée mondiale « maltraitance » du 15 juin

# 2019 - LES APPELS A PROJETS & LABELS OBTENUS

## 1 - Comité National du Handicap



En mai 2019, le Centre ALMA 22 a obtenu la labellisation des 3 supports adaptés PH par le comité national du handicap du Comité Interministériel du handicap.

Cette initiative est reprise dans les travaux de la commission « bienveillance- maltraitance » du Conseil national consultatif des personnes handicapées au titre d'initiative locale exemplaire.

## 2 - Opération CMB Régional

Le centre ALMA 22 a répondu à l'appel à projets, "Défi Territoires d'Initiative" du Crédit Mutuel de Bretagne. L'Action "3 supports adaptés PH" a été sélectionnée et positionnée par le jury départemental (1er) et par le jury régional (6ème).

Un chèque de 5 500 € a été remis, le 10 juillet 2019 lors d'une cérémonie au CMB de Brest.

## 3 - UNAPEI BRETAGNE

Le Centre ALMA 22 a obtenu en juillet, suite à l'appel à projets lancé par l'Unapei Bretagne à la dissolution d'une association membre, un chèque de 1 182 €.

## 4 - Conférence des Financeurs



En 2018 le centre a obtenu un accompagnement financier par la Conférence des financeurs pour le développement de son action de sensibilisation bienveillance/maltraitance des Personnes Agées pour **2 années (2018-2019)**.

## 5 – Participation à l'appel à projet « Label droits des Usagers » – CRSA

Rappel, le Centre ALMA 22 est agréé par l'ARS Bretagne au titre d'association représentante des usagers.

Il a répondu le 12/11/2019 à l'appel à projet « Label des droits des usagers » Edition 2020 (réponse attendue en 2020).



**Le centre ALMA 22**  
**2019 - Pôle Prévention Dépistage**  
**« Bientraitance - Maltraitance »**

## 2019 - les Ressources disponibles

### Coordination et Equipe Mobile de Moniteurs

En 2019, afin de répondre aux sollicitations des Etablissements, Services et Institutions le pôle Prévention Dépistage a été restructuré :

- mise en place **d' une coordination** reposant sur le recrutement d' une assistance administrative bénévole qui assure le lien entre les demandes des Ets et services, les moniteurs et le Vice Président délégué au pôle prévention et dépistage.
- renforcement de l' effectif de **l' équipe mobile de moniteurs** afin de répondre aux sollicitations suite à la politique de prévention/dépistage développée par le Centre sur le Département.

Les interventions se font en binôme.

## 2019 - Actions de Sensibilisation réalisées

### a) En Etablissements PA/PH et Services

En 2019 **deux modules** ont été proposés à l' ensemble des Etablissements, Structures et Services PA/PH du Département.

- Le premier module intitulé **“Maltraitance/Bientraitance des Personnes Agées”** concerne une action de sensibilisation de 2 heures destinée aux professionnels des Ets et Services PA du Département (enveloppe conférence des financeurs 2018/2019).
- Le second module intitulé **“Prévention et Dépistage de la Maltraitance des Majeurs Handicapés”** propose au choix 2 programmes de sensibilisation aux Ets et Services PH du Département soit 2 heures pour les professionnels et 1 heure pour les personnes accompagnées (action volontariste ALMA 22 sans financement des institutions) .

### b) En Etablissements de Formation

En 2019 **deux modules** ont été proposés à 2 Etablissements de formation :

- Le premier concerne un programme de sensibilisation de 2 heures destiné aux Etudiants en Bac Pro des métiers du domicile et du sanitaire (MFR – département 35)
- Le second concernera un programme de sensibilisation au Centre régional de Formation de la police nationale à Bruz.

**Bilan Global: 20 actions réalisées et dispensées auprès de 240 personnes.**





# **Le centre ALMA 22**

## **Représentation & Partenariats Nouveaux**

# 2019 - représentation & partenariats

## Auprès d'organismes institutionnels

- **Conseil Départemental:** Le Centre ALMA 22 a été sollicité à 2 reprises pour une présentation de ses actions aux membres de 2 délégations polonaises.
- **CRSA:** ALMA 22 est membre de la commission des Usagers.
- **CDCA :** ALMA 22 siège à l'Assemblée Plénière et à la commission formation.
- **MDPH:** arrêté de désignation d'ALMA 22 en qualité de membre suppléant.

## Auprès d'autres institutions

- **CIAS de Saint Briec Baie Armor:** Animation d'un stand et d'une Conférence "maltraitance" auprès du grand public à Binic.

## Auprès d'autres associations

- **Association Française des Aidants:** Sollicitation en soutien d'une action pilotée par l'association française des aidants sur un Forum et Conférence (Askoria).
- **Association des Usagers du GEM "Vivre au Pluriel" :** signature d'une convention de parrainage.
- **Collectif Handicap 22:** élection d'Alma 22 au Bureau du collectif.
- **DAC:** Le centre ALMA 22 est associé aux travaux des DAC (dispositif d'appui et de coordination (ex :PTA/MAIA) du Département.
- **Association Départementale d'Alternatives Judiciaires:** élection d'ALMA au Conseil d'Administration.
- **O'Hé Prométhée Côtes d'Armor :** élection d'ALMA au CA.
- **Performance Handicap :** élection d'ALMA au CA.
- **Monalisa :** Alma 22 participe aux rencontres organisées du collectif

## Auprès du Réseau National 3977

### Collectif du Grand Ouest

Les Présidents des Centres ALMA du Grand Ouest se sont réunis 2 fois en 2019. L'objectif étant dans la mesure du possible de mutualiser les moyens et de partager les expériences. La généralisation des 3 supports adaptés PH d'Alma 22 a été initiée pour une généralisation en mars 2020.

### événements fédéraux 3977

Le Centre Alma 22 a :

- participé au séminaire du projet stratégique de la Fédération 3977 de Janvier à Paris (Centre Maurice Ravel) en produisant un outil support.
- siégé en sa qualité de membre à l'ensemble des Conseils Fédéraux et participé aux commissions (formation /centres).
- collaboré à la réflexion de réalisation de spots télévisés de la FIAPA à la DGCS du Ministère à Paris.



# **Le centre ALMA 22**

## **Vie associative 2019**

## Les instances statutaires de l'association

Le Centre ALMA 22 a réuni en 2019 ses instances conformément aux statuts :

- 6 réunions de Bureau
- 3 Conseils d'Administration
- 1 Assemblée générale ordinaire

## Réunions internes

- **Commission des Conseillers référents** :1376 heures de suivis des dossiers
- **Autres** :

DATES	DUREES	ORGANISMES INTERVENANTS	FORMATIONS DISPENSEES	LIEUX	NOMBRE PARTICIPANTS
25/02/20019	1/2 journée	ALMA 22	Séminaire interne des moniteurs	ALMA 22	4
07/03/19	1/2 journée	ALMA 22	Séminaire interne des moniteurs	ALMA 22	3
29/05/19	1/2 journée	ALMA 22	Séminaire interne Ecoutants/CR	ST BRIEUC	12
09/09/19	1 J	ALMA 22	Séminaires interne des moniteurs	ALMA 22	7
04/11/19	1/2 journée	ALMA 22	Séminaires interne Ecoutants/CR	ALMA 22	12

## Formation des bénévoles

DATES	DUREES	ORGANISMES INTERVENANTS	FORMATIONS DISPENSEES	LIEUX	NOMBRE PARTICIPANTS
15-16/01/2019	2 jours	Fédération 3977	Séminaire des Présidents de centre (projet stratégique)	PARIS Maurice Ravel	1
26-27/11/2019	2 jours	Fédération 3977	formation des écoutants	PARIS (CIS KELLERMAN)	3

## Autres formations suivies

DATES	DUREES	ORGANISMES INTERVENANTS	FORMATIONS DISPENSEES	LIEUX	NOMBRE PARTICIPANTS
24-25/01/2019	2 jours	Chrystelle Thébault – psychologue Nantes	Formation interne de moniteurs de l'équipe mobile	ALMA 22	4

# Fédération 3977 contre la maltraitance

***La Fédération rassemble tous les centres départementaux et interdépartementaux qui luttent contre les maltraitances faites aux adultes vulnérables en France.***

## Principales missions

- ✓ Recevoir des appels pour suspicion de maltraitance au numéro 3977, plateforme nationale, avec la possibilité d'appels directs des centres départementaux et interdépartementaux par un numéro spécifique ;
- ✓ Contribution à la coordination des acteurs de la lutte contre les maltraitances, privés ou publics, à la fois au niveau national et en proximité ;
- ✓ Respecter l'égalité des appelants pour l'accès à l'écoute et l'accompagnement des appels ;
- ✓ Aider à la création de centres associatifs dans les zones non couvertes ;
- ✓ Etre l'interlocuteur des pouvoirs publics, et constituer le pivot du dispositif national de lutte contre les maltraitances;
- ✓ Assurer la collecte des données pertinentes pour développer les connaissances et la recherche sur les maltraitances et les réponses à y apporter ;
- ✓ Respecter la complémentarité entre les actions associatives d'alerte et les interventions des services publics de proximité ;
- ✓ Organiser et participer aux actions de formations et de sensibilisations de tous les acteurs concernés par la lutte contre les maltraitances : professionnels de santé et du travail social, proches aidants, bénévoles des associations, et des centres, intervenants des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat.

## La plateforme nationale d'écoute

Elle est animée par des professionnels de formation diverse (psychologue, travailleur social) qui reçoivent les premiers appels pour suspicion de maltraitance, et ouvrent un dossier lorsque c'est pertinent.

Ils sollicitent les centres de la Fédération (ou à défaut les services des Conseils départementaux) pour compléter l'écoute, orienter et accompagner les appelants.

## Le réseau des centres départementaux et interdépartementaux

Ils reçoivent des appels directs ou prennent la suite des écoutes amorcées par les professionnels de la plateforme. Ils alimentent les dossiers ouverts. Lorsque la situation est analysée, les centres conseillent les victimes ou les appelants et les accompagnent pour rechercher l'arrêt des maltraitances.

Par ailleurs les centres ont une activité de sensibilisation et de formation, ainsi qu'une communication visant à faire évoluer les représentations, les connaissances et les compétences des acteurs concernés.

Les centres sont régulièrement réunis ; des formations sont proposées ; la situation des centres est suivie en commun, de multiples coopérations et mutualisations sont mises en œuvre au sein de la Fédération.

## Les instances fédérales

- Les adhérents de la Fédération constituent l'assemblée générale réunissant les représentants des centres (collège 1) et les personnes qualifiées (collège 2)
- Ils élisent un Conseil fédéral de 19 membres qui lui-même désigne par élection un bureau fédéral
- Par ailleurs, la Fédération s'appuie sur un Conseil scientifique, sur un Comité d'éthique, sur des commissions permanentes et des groupes de travail.

## Initiatives, représentation & partenariat

La Fédération organise un colloque annuel. Elle propose une diversité de formations sur la thématique des maltraitances.

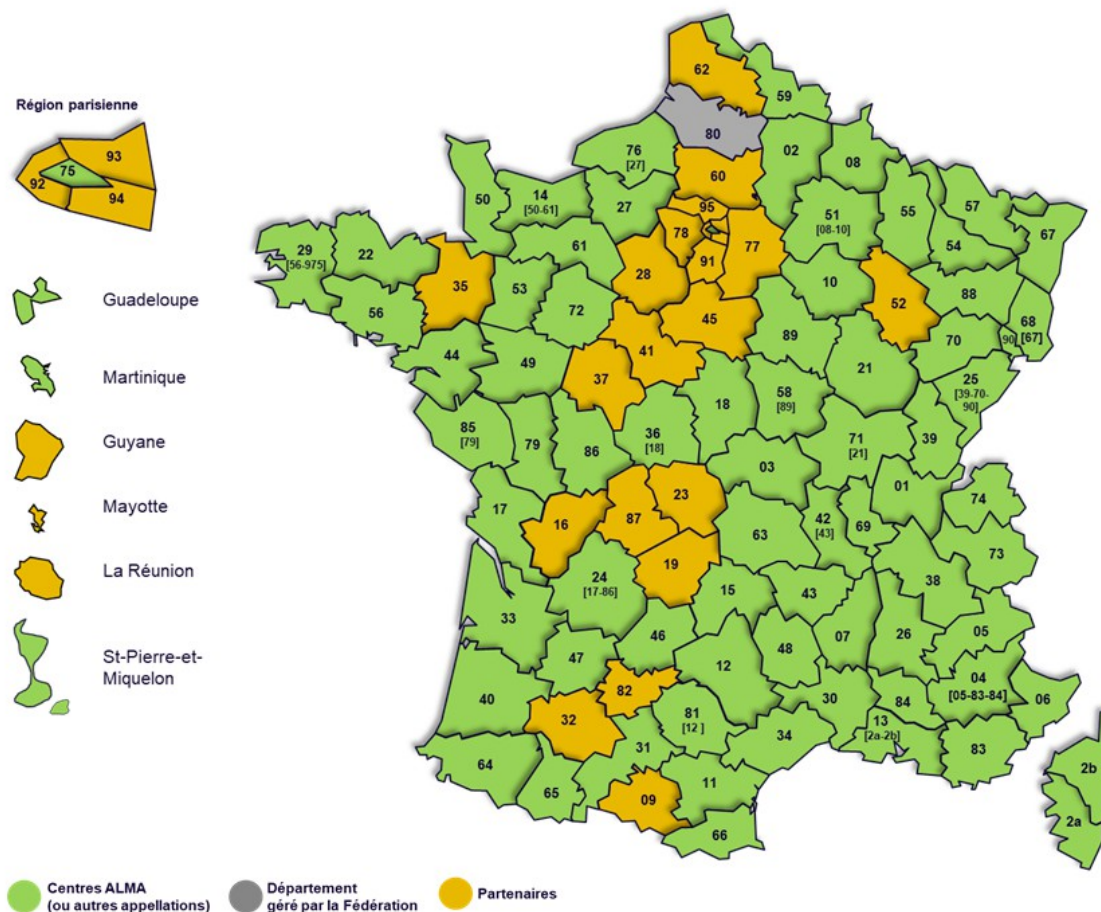
La Fédération participe au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age.

Sous l'égide du Ministère chargé des solidarités et de la santé (DGCS), elle entretient un partenariat avec diverses institutions comme le Défenseur des droits, l'APF- France Handicap ou L'institut français de Justice Restaurative.

**Site internet** : [3977.fr](http://3977.fr)

# La Fédération 3977 au sein du dispositif national de lutte contre la maltraitance

52 centres ALMA interviennent dans 79 départements







# **ALMA 22**

## **Finances 2019**

**COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2019**

Charges	2019	2018	Produits	2019	2018
<b>60 - Achats</b>	<b>3 093</b>	<b>4 063</b>	<b>70 - Ventes de prestations</b>	<b>3 332</b>	<b>870</b>
Frts consommables	987		Prestations de services	2 720	0
Edf, Gdf			Cotisations des Adhérents	430	460
Fournitures & petit équipement	166	268	Produits des activités annexes (informations)	182	410
Fournitures de bureau	1 940	3 795	<b>74 - Subventions d'exploitation :</b>	<b>21 143</b>	<b>20 960</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>418</b>	<b>78</b>	Subvention Département	3 500	8 000
Location (loyer + charges locatives)			Subvention Communes	110	3 500
Entretien & réparation	263	78	Subvention DRFIP	8 000	110
Assurances (Responsabilité civile)	155		Subvention CMB	5 550	
Divers (Frais colloque...)			Subvention AUTRES		3 000
<b>62 -Autres services extérieurs</b>	<b>12 392</b>	<b>8 041</b>	Subvention Conf. Des Financeurs	2 800	2 850
Personnel extérieur à l'entreprise	1 417	298	Subvention exceptionnelle UNAPEI	1 183	
Honoraires (formation, interprétariat)		1 010	Subvention exceptionnelle CG & DDCS		3 500
Annonces, insertions, foires, salons	800	286	<b>75 - Produits divers de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Catalogues & imprimés			Dons		
Action de sensibilisation		425	Autres produits divers de gestion courante		
Séminaires		1 069			
Voyages et déplacements	2 042		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>154</b>	<b>52</b>
Frais déplacements Fédération	2 190		Intérêts livret Bancaire	154	52
Frais déplacements Formation Sensibilisation	1 572		Autres produits financiers		
Frais de CA et AG	1 357	568			
Frais de Téléphone	1 288	1 203	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>2 455</b>	<b>0</b>
Frais postaux	938		Sur exercice antérieur	2 455	
Services bancaires & divers	161	77	Autres		
Frais Divers	627	779	<b>78 - Reprise s/ amortissements et provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Formation des bénévoles		2 327	Reprise sur provisions		
Déplacement des bénévoles			Report subvention exercice antérieur		
<b>63 - Impôts &amp; taxes</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	non utilisée		
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>1 586</b>	<b>689</b>
Rémunération du personnel			Rembourst frais de déplaect & mission	1 586	689
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
<b>65 - Charges diverses de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Charges sur exercice antérieur					
Valeur comptable éléments d'actif cédés					
<b>68 Dotation amortissements et provisions</b>	<b>8 830</b>	<b>0</b>			
Dotation amortissements immobilisations	830				
Dotation aux provisions exeptionnelles	8 000				
<b>Excédent</b>	<b>3 937</b>	<b>10 367</b>	<b>Déficit</b>		
(Résultat positif)			(Résultat négatif)		
<b>Total des Charges</b>	<b>28 670</b>	<b>22 571</b>	<b>Total des produits</b>	<b>28 670</b>	<b>22 571</b>
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
Personnels bénévoles	<b>102 200</b>	<b>102 337</b>	Bénévolat	<b>102 200</b>	<b>102 337</b>
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 800	1 800	Prestations en nature	1 800	1 800
Dons en nature	3 500	2 500	Dons en nature	3 500	2 500
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>136 170</b>	<b>129 208</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>136 170</b>	<b>129 208</b>

*Pour valoriser l'action des bénévoles, leur temps de contribution à l'objet social de l'association (permanences d'écoute et d'accompagnement, réunions, actions de sensibilisation et de formations) est déterminé à partir des plannings ou feuilles de présence et valorisé sur la base de 2 fois le SMIC horaire brut (soit 9,98 € x 2 = 19,98 € pour 2019).*

*Les charges patronales sont incluses dans ce montant.*

*Est exclu le temps passé pour la gestion statutaire (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée générale) qui ne relève pas d'une activité salariée. Cette somme est portée dans le compte de résultat à la fois en recettes (compte 870) et en charges (compte 864).*

**Ce compte de résultat a été validé à l'unanimité par le Conseil d' Administration réuni dans sa séance du 10 mars 2020**

# Bilan de l'exercice 2019

<b>BILAN</b>					
<b>AU 31 DECEMBRE 2019</b>					
<b>ACTIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Immobilisations corporelles Nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>26 887</b>	<b>14 951</b>
Immobilisations Brutes	830		Fonds associatif		
Amortissement	-830		<b>Résultat Excédent ou Déficit</b>	3 937	10 367
			Report à nouveau		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>358</b>	<b>358</b>	Réserve pour projet associatif	14 950	4 584
			<b>Provisions pour risques</b>	8 000	
<b>Total Créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Dettes à Court Terme</b>	<b>144</b>	<b>2 455</b>
Clients & comptes rattachés			Fournisseurs & comptes rattachés		
<b>Autres Créances</b>	<b>877</b>	<b>0</b>	Personnel à payer		
Autres Créances (Produits à recevoir)	877		Organismes sociaux		28
Débiteurs - créditeurs divers			Dettes fiscales		
			Autres dettes (Charges à payer)	144	2 427
<b>Total Trésorerie</b>	<b>25 796</b>	<b>19 847</b>	<b>Intérêts courus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Compte bancaire	856	3 016	Intérêts courus à payer		
Livret Bleu épargne	24 940	16 830			
Caisse					
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>2 800</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>27 031</b>	<b>20 205</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>27 031</b>	<b>20 205</b>

*Ce bilan financier a été validé à l'unanimité par le Conseil d' Administration réuni dans sa séance du 10 mars 2020*



## **ALlo MALtraiteance des personnes âgées et des adultes handicapés**

Centre d'écoute départemental de s Côtes d' Armor

BP 64618 – 22046 SAINT BRIEUC CEDEX 2

Tél : 02 96 33 11 11 - [contact@alma22.fr](mailto:contact@alma22.fr) -

site Internet : [alma22..fr](http://alma22.fr)

Association loi 1901 - Siret n° 497 720 987 00021